

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit octobre à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : LAPORTERIE Odile, DUFAU Sandrine, DUPUY Sandrine, GRAMOND Laure.

Le compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1) Réorganisation des services de la DGFIP dans les Landes :

Monsieur Landry Dubernard, trésorier à Geaune, présente les grandes lignes de cette réorganisation et notamment l'évolution prévue du Centre des Finances Publiques de Geaune.

L'année 2020 sera une année de transition avec peu de changements : davantage de temps pour les collectivités (conseils et suivis budgétaires) et deux demi-journées (mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h) pour les particuliers à la perception.

Progressivement ceux-ci seront orientés vers la MSAP Postale avec rendez-vous physique possible avec un technicien de la DGFIP pour les questions complexes.

A partir de mi 2020, les particuliers pourront effectuer des paiements en espèces (jusqu'à 300€) pour le compte du Trésor Public au bureau de tabac.

Pour les versements des régies, ce sera à la Poste.

Ensuite, à partir du 1^{er}/01/2021, la perception de Geaune sera fermée, les collectivités seront accompagnées par le Centre de Saint-Sever et les particuliers pourront aller à la MSAP Postale pour conseils et aides.

Après avoir remercié Monsieur Dubernard pour son intervention et après un bref débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette évolution à condition bien sûr que les avantages présentés par le Trésorier soient avérés, à savoir :

- Que la spécialisation du poste permette de mieux accompagner les collectivités locales ;
- Qu'un nouveau service plus « à la carte » soit offert aux contribuables dès 2020 à la perception puis à partir de 2021 à la MSAP postale ;
- Que cela permette à court terme de conforter la MSAP postale qui devrait ainsi obtenir le label « Maison France Services » ;
- Que cela permette également d'augmenter l'activité du Bureau de Tabac local ;

Une lettre en ce sens sera adressée à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques.

2) C.C.C.T. :

- Le rapport des activités 2018 de la C.C.C.T. a bien été reçu par les différents conseillers : rien à signaler.
- Rapport CLECT : L'attribution de Compensation a été légèrement modifiée (- 192.00€) suite à la prise de compétence « ramassage de déchets de venaison » par la CCCT

- Le prochain conseil communautaire, après les élections municipales, sera composé de 74 membres : 12 pour Saint-Sever et Hagetmau, 2 pour Haut-Mauco et Samadet, 1 pour toutes les autres communes.

3) SIVU des écoles du Tursan.

- Madame Duplantier prendra sa retraite fin décembre.

II - POINT TRAVAUX

- 1) Pompe de relevage au camping : Il faut prévoir son remplacement début 2020. Il faudra en profiter pour lister d'autres travaux à faire au camping ou dans cette zone sport/loisirs/tourisme de la commune (divers grillages, différentes installations sportives,...) afin d'étoffer le dossier de demandes de subventions (DETR et Conseil Départemental éventuellement).
- 2) Voirie-trottoirs :
 - Signalisation Route de la Chalosse à finir : voir CCCT
 - Trottoir route de la Chalosse (entre le n°21 et n°23) : à finir
 - Passage bateau rue Saint-Jean : à finir également
 - Refaire un tronçon de pluvial rue de la Poste pour résoudre les problèmes chez Dussarat et Chobert.

III - PERSONNEL

- 1) Avenant à une convention pôle retraite et protection sociale avec le CDG 40 : Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.
- 2) Affectation d'un TIG pendant trois semaines à partir du 18 novembre 2019 au service technique.

IV - REGLEMENTS

1) Règlement cimetière :

Ce règlement sera revu l'année prochaine.

2) Règlement camping :

Le règlement a été modifié et validé à l'unanimité par le Conseil Municipal avec, notamment, la période d'ouverture précisée. Des dérogations seront toutefois possibles pour allonger cette période suivant les situations particulières, comme cette année par exemple.

V - ADHESION A CHA'LIB

Au vu de la prolifération de nombreux chats errants dans plusieurs quartiers de notre commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer une campagne de stérilisation. Cette campagne sera confiée par convention à l'association « Cha'lib » et débutera en décembre. Les chats seront attrapés, amenés chez un vétérinaire pour l'intervention puis relâchés et alimentés sur certains sites de la commune.

VI - DEMANDE D'UN LOCAL POUR UN PROJET DE CREATION DE LIEU CULTUREL

La compagnie « Nomad Men », basée actuellement à Mauries, veut développer son activité de création de machines, plus insolites les unes que les autres et servant de support musical, notamment à base de percussions pour des spectacles, déambulations,... Elle recherche donc un local d'au moins 300m² pour construire les machines et les présenter au public.

Le Conseil Municipal trouve ce projet culturel et artistique très novateur, très intéressant avec des retombées touristiques potentielles, et tout à fait dans l'esprit du label « Petites Cités de Caractère » que nous briguons.

Malheureusement, en dehors de l'ancienne « halle aux veaux », la commune n'a aucun bâtiment approprié.

Peut-être en dissociant la fabrication de l'exposition, pourrait-on trouver une solution ? A suivre.

VII - DEMANDE DE SUBVENTION

L'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants) projette d'édifier un « Mémorial de la Résistance Landaise) près de Dax, à Téthieu, Terre de Résistance.

Elle a donc lancé une souscription auprès de tous (simples citoyens, élus, collectivités locales,...) afin de boucler le financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considère ce projet tout à fait légitime et conforme au devoir de mémoire vis-à-vis de tous ces héros, anonymes pour la plupart, dont nous sommes tous à jamais redevables.

Le Conseil Municipal accepte donc, à l'unanimité, d'inscrire 100€ (cent euros) sur l'exercice 2020 pour ce projet.

VIII - POINT SUR LES MANIFESTATIONS A VENIR

- 11/11 : Cérémonie
- 07/12 : Téléthon
- 19/12 : Repas des aînés
- 21/12 : Théâtre à 17h00

IX - TOUR DES COMMISSIONS

- Jumelage.

- o Village-Neuf. La mairie de Village-Neuf nous a informés qu'une classe de CM1-CM2 de l'Ecole Vauban viendrait dans les Landes du 20 au 25 juin 2020. Comme en 2011, ils souhaiteraient passer une journée à Geaune et découvrir la Bastide via une course d'orientation, chasse au trésor,....

Gilles Lacoste a également mis en relation Madame Lise Pédegert, Professeur d'Ecole des CM1-CM2 à Geaune avec son collègue de Village-Neuf. Ce serait bien qu'en amont un échange scolaire se mette en place. A suivre.

- o Ablitas. Pas de nouvelles depuis le courrier du 2 août.

- Communication.

- o Informer la population de la campagne de stérilisation des chats.
- o Prochain bulletin : fin novembre/début décembre.

X - DIVERS

1 Jardiéval :

Le 9 octobre dernier, Jocelyne Claverie ainsi que tout son bureau ont démissionné.

Personne n'étant volontaire pour reprendre le flambeau, l'association est en « stand-by ».

Une nouvelle réunion aura lieu le 13 novembre.

2 Théâtre :

Depuis début octobre un groupe de passionnés se retrouve tous les lundis à la salle des fêtes pour « essayer » de faire du théâtre. Cathy Brevet, bénévole, en est l'animatrice et ils constituent la section théâtrale de l'ACLET.

3 Extension hall des sports :

Il est rappelé que les utilisateurs doivent bien nettoyer la salle après occupation (balayer, laver, enlever sacs poubelles,...). L'Elan Tursan aurait besoin d'espace supplémentaire pour loger divers matériels qu'ils utilisent lors des soirées (planchas, barriques,...).

Un local de la piscine pourra leur être mis à disposition durant la période de fermeture de celle-ci.

4 Budget Participatif Citoyen :

A Geaune, 5 projets sont éligibles :

- Création d'un skate-park (projet jeunes) : n° 6803
- Des bancs pour l'arrêt de bus (projet jeunes) : n° 7010
- Promouvoir la pratique des jeux de société (Le Nain Geaune) : n° 5998
- Un chapiteau pour les fêtes patronales : n° 6015
- Un minibus pour le club de supporters de l'Elan Tursan Basket : n° 7008

A votre ordinateur et activez vos réseaux !

La séance est levée à 21h30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

BRÉTHES Alain

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

BAILLET Jean-Michel

PLAÏNO David

LE LIARD Denis

DUFAU Sandrine **Excusée**

GRAMOND Laure **Excusée**

LOCHE Bernard

LAPORTERIE Odile **Excusée**

DUPUY Sandrine **Excusée**

CARBILLET Dominique

LARRAT Jean-Louis